



## **Comité Technique Ministériel convoqué un jour de grève et de manifestation : *nouvelle provocation du ministère !***

La Fédération des finances CGT ne participera pas au comité technique ministériel du 16 janvier 2020, jour de grèves et de manifestations contre la baisse programmée de nos pensions de retraite. En reconvoquant le CTM le 16 janvier, journée de grève interprofessionnelle et de manifestations, ce sont manifestement les ministres et le secrétariat général de Bercy qui refusent le dialogue avec la CGT et souhaitent ostraciser les organisations syndicales les plus combatives. Cette attitude qui s'apparentent à de la discrimination syndicale est scandaleuse ! La CGT, à chaque occasion, présente ses propositions afin de défendre les intérêts des agents qu'elle représente ; les sujets à l'ordre du jour de ce CTM n'échappent pas à cette règle.

Ainsi, s'agissant des lignes directrices de gestion ministérielles dédiées à la mobilité, malgré nos multiples interventions et propositions, le projet n'a été modifié qu'à la marge ; les dispositions les plus dangereuses comme l'entretien quinquennal sur l'absence de mobilité, la limitation de la durée d'occupation des postes les plus demandés ou l'obligation de rester plusieurs années sur les postes les moins demandés sont toujours dans le texte.

**Tout cela sans commission administrative paritaire pour nous défendre !**

Sans attendre, certaines directions ont commencé l'application de ces mesures.

En outre, les textes relatifs à l'organisation du service à compétence nationale « centre interministériel de services informatiques relatifs aux ressources humaines » visent, conformément à la circulaire du premier ministre du 5 juin 2019 à une simplification formelle des textes d'organisation (sans changement de l'organisation dans l'immédiat).

Pourquoi ? Pour pouvoir ensuite faire évoluer les organigrammes sans que les instances de dialogue social ne soient systématiquement consultées !

Nous sommes dans une période charnière de la mobilisation et ces attitudes de l'administration doivent nous conforter dans l'impérieuse nécessité de nous mobiliser encore davantage en pleine bataille contre le projet de baisse de nos retraites.

Nos directions ne comprennent que l'affrontement, la grève est le moyen le plus efficace d'obtenir satisfaction sur nos revendications. Certains secteurs des Finances sont d'ores et déjà en grève reconductible.

**Soyons les plus nombreux et nombreuses en grève et en manifestations pour imposer d'autres choix aux Finances et dans toute la société.**

*Montreuil, le 16/01/2020*